



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 11 décembre 2020 à 14h30  
Salle des Fêtes de Ploërmel (56)**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 11 décembre 2020** à 14h30 à la salle des Fêtes de Ploërmel (56), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Collège des EPCI :

Mme Murielle DOUTE-BOUTTON, Communauté de communes de Brocéliande  
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande  
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval  
M. Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval  
M. Philippe JOUNY, CC Pontchateau-St Gildas des Bois  
M. Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de la région de Nozay  
M. Stéphanie PIQUET, Liffré-Cormier Communauté  
M. David VEILLAUX, Liffré-Cormier Communauté  
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté  
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté  
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
M. Bernard LECUYER, Pontivy Communauté  
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté  
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté  
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération  
M. Yohann MORISOT, Redon Agglomération  
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole  
M. Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole  
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté  
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté  
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté  
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté  
M. Michel ERRARD, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35  
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan  
M. Bruno LE BORGNE, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique  
Mme Solène MICHENOT, Département d'Ille et Vilaine

**POUVOIRS :**

M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne donne pouvoir à M. Pascal HERVE, Rennes Métropole  
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté donne pouvoir à Patrick LE DIFFON  
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique collège EPCI donne pouvoir à M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collège eau potable  
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglo donne pouvoir à M. Jean-François MARY, Redon agglomération  
M. Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres donne pouvoir à M. Michel POUPART, CC Châteaubriant-Derval

Assistaient également à la séance :

Sophie GRIBIUS, Rennes Métropole  
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine  
Aldo PENASSO, Responsable du Pôle Ouvrages hydrauliques et Eau potable  
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine  
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective  
Catherine POTIER, Assistante Pôle Administratif et financier et chargée d'accueil  
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante cellule Planification-prospective et Secrétariat des assemblées

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 11 décembre 2020 à 14h30  
Salle des Fêtes de Ploërmel (56)**

**8 - Convention de partenariat 2021 entre la Région Bretagne et l'EPTB Vilaine**

La Région Bretagne est membre de l'EPTB Vilaine depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle souhaite, au-delà de sa contribution statutaire, financer un certain nombre d'actions au titre de sa mission d'animation, de coordination et de concertation sur les politiques de l'eau à l'échelle régionale et en particulier sur le territoire du bassin de la Vilaine.

Dans l'attente d'une réflexion plus générale sur les financements et les contributions supplémentaires de la Région Bretagne aux actions de l'EPTB Vilaine, il a été proposé de fixer par le biais d'une convention les participations financières au titre de l'année 2020. La crise sanitaire a retardé l'installation du Comité Syndical de l'EPTB en novembre et il est proposé de reconduire cette convention en 2021 pour permettre d'adapter le partenariat avec la Région

**Le Comité Syndical, approuve à l'unanimité des 845,5 voix sur 845,5 le projet de convention jointe au présent rapport pour permettre la participation globale de la Région au financement des programmes d'actions 2021 et autorise Monsieur le Président à signer la convention et toute pièce afférente à ce dossier.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'EPTB Vilaine**

**Jean-François MARY**